

AGENDA

- 13 janvier : Réunion du bureau du Club Entreprises
- 15 janvier : Présentation des vœux, pôle de compétences I-Trans
- 21 janvier : Réunion du JTN, Club des Jeunes Transporteurs du Nord
- 21 janvier : Réunion à la préfecture, Sécurité routière, élaboration d'un guide général d'orientation.
- 22 janvier : Réunion de travail à Arras : Plan Climat.

VIE FEDERALE

► OLIVIER ARRIGAULT – SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE LA FNTR NORD

De formation juridique, entré en 1997 à la Maison du Transport de la Logistique comme conseiller juridique, Directeur du service juridique Nord Transports depuis 1999, Olivier ARRIGAULT a pris de nouvelles responsabilités au sein de la FNTR Nord comme Secrétaire Général Adjoint.

Il s'est engagé ces derniers mois auprès des entreprises dans la défense de leurs intérêts et ce, surtout au niveau de la région : sur le terrain avec les adhérents durant les manifestations de juin, rencontres avec les députés du Nord contre la taxe Poids lourd, rapprochement avec diverses administrations et organismes pour faire face à la crise (OSEO en région, Conseil Régional, DRE, Préfecture, mais aussi, CRCI, CGPME...).

Ainsi, il seconde désormais Jean-Paul DENEUVILLE dans sa tâche régionale et est, avec toute l'équipe de la FNTR Nord, votre interlocuteur privilégié.

► COMITÉ RÉGIONAL FORMATION PROFESSIONNELLE TRANSPORT ET LOGISTIQUE - CRFPTL

La réunion s'est tenue le 16 décembre dernier à Fresnes-les-Montauban. Elle réunit des professionnels du Transport Routier, les organisations professionnelles et l'AFT-IFTIM.

Alain DEBERGUE, Président du CRFPTL, a ouvert la réunion sur la conjoncture économique : que peut-on attendre comme conséquences sur l'emploi et la formation professionnelle ?

Les professionnels expriment leur inquiétude pour l'avenir. En effet, il est aujourd'hui impossible d'apprécier la récession en cours tant dans son ampleur, que dans sa durée. D'où la difficulté de définir des plans d'action pour les entreprises.



Le ralentissement de l'activité est cependant déjà nettement perceptible mais d'intensité variable en fonction des spécialités exercées par les entreprises. Les représentants de MANPOWER confirment également les difficultés. L'interim constitue en effet la première variable d'ajustement. Ils estiment cependant que compte tenu des départs à la retraite, la situation pourrait se redresser rapidement dès la sortie de la crise, c'est-à-dire pas avant 2010.

L'AFT-IFTIM indique que le ralentissement va toucher de plein fouet la formation initiale. Mais la formation continue devrait se maintenir, notamment avec la FCO. Il existe également une demande accrue en formation conduite rationnelle, et ceci malgré la baisse du prix du carburant.



FOCUS

☐ *Indice gazole CNR*

- Gazole à la cuve au 15/01/2009 : 0.7980 €
- Gazole à la pompe au 09/01/2009 : 0.8375 €
(base 100 = décembre 2000)

- Indice gazole professionnel - moyenne mensuelle décembre 2008 : 121.02 €
Evolution par rapport à novembre 2008 :
-11.38 %

- Prix cuve hors TVA - moyenne mensuelle décembre 2008 : 0.7765 €
Evolution par rapport à décembre 2008 :
- 11.16 %

Prix moyen à la pompe hors TVA sur l'année 2007 : 0.915€

Prix moyen à la pompe hors TVA de janvier à décembre 2008 : 1,058€

soit augmentation en 2008 de 15.62% par rapport à 2007.



SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES ET MODULAIRES
POUR LES MÉTIERS DU TRANSPORT !

eliot
Informatiques embarquées



Éditeurs de progiciels



Géolocalisation



Consommation carburant



Vidage des tachygraphes numériques



Suivi des remorques



Gestion des temps

Traitement des données sociales

Planning transport

Gestion administrative et commerciale

Archivage des données tachygraphiques numériques

Numérisation des disques tachygraphes

Conseil - Intégration - Assistance



EN SAVOIR PLUS SUR : [HTTP://WWW.ELIOT-SA.COM](http://www.eliot-sa.com) - [HTTP://WWW.IT2000.FR/](http://www.it2000.fr/)
CONTACT : VINCENT DELOBEL
V.DELOBEL@IT2000.FR - +33 (0)6 20 71 60 95

Les professionnels ont indiqué qu'ils attendent des propositions de formation de l'AFT-IFTIM pour la mise en œuvre du DIF et une action commerciale en ce sens en direction des entreprises.

Actualité des centres AFT-IFTIM dans la région :

Un nouveau centre devrait être opérationnel en 2010 sur la plateforme de Dourges, dont l'activité sera essentiellement logistique avec un pôle apprentissage. Le projet a reçu l'appui du Conseil Régional qui a confirmé par ailleurs le pôle d'excellence logistique sur la plateforme de Dourges.

Par ailleurs, le centre de Dunkerque sera opérationnel en 2009.

Les évolutions réglementaires

En ce qui concerne la FIMO, les modifications essentielles concernent :

- le PTAC des véhicules (3,5 t au lieu de 7,5 t),
- la durée (140 heures au lieu de 156 heures),
- la formation passerelle de 35 heures entre voyageurs et marchandises et inversement,
- la qualification automatique pour les titulaires d'un permis C ou EC en cours de validité avant le 10/09/09,
- le contenu de la formation, identique pour le privé et le public. L'impossibilité d'intégrer la formation matières dangereuses,
- l'évaluation finale effectuée par un formateur autre que celui qui a dispensé la formation,
- la carte de qualification dont on ne sait pas encore qui assurera la gestion.

En ce qui concerne la FCO :

- la durée de la formation qui passe de 24 à 35 heures,
- la possibilité de scinder en 3 + 2 jours au cours d'une période maximale de 3 mois,
- le recyclage voyageurs/marchandises et inversement.

L'AFT-IFTIM indique que la FCO renforcera le volume horaire consacré à la conduite routière avec une formation à l'éco conduite via le système «Ecopilote». Par ailleurs, elle contiendra également des développements en matière de qualité de service, de santé au travail et de gestion des conflits pour les conducteurs.

L'emploi des handicapés :

Il a été rappelé que la loi du 11 février 2005 impose aux entreprises de plus de 20 salariés d'employer au moins 6 % de travailleurs handicapés. Compte tenu de la réintégration des ECAP dans l'effectif, les entreprises de transport ont intérêt à régulariser leur situation. A défaut, elles devront verser une contribution qui sera portée à 1.500 fois le SMIC horaire, soit 13.065 € par unité manquante (au lieu de 400, 500 ou 600 fois le SMIC horaire actuellement en fonction de l'effectif de l'entreprise). Cette disposition sera appliquée dès 2010 sur l'exercice 2009 pour les entreprises qui n'auront occupé aucun bénéficiaire de l'obligation d'emploi sur une période de 3 ans.



L'AFT peut, en liaison avec CAP EMPLOI et l'entreprise, «sélectionner» des personnes handicapées, élaborer un parcours de formation et réaliser les formations qualifiantes nécessaires dans le cadre de contrats de professionnalisation.

Il est également possible de faire face à la réglementation en concluant des contrats de sous-traitance avec le secteur protégé (ESAT). La population handicapée actuellement au chômage est estimée à 20.000 personnes dans la Région, soit 7,5% des demandeurs d'emploi.

Les formations initiales

Projet d'ouverture d'un BTS Transport sur le Valenciennois. Le CRFPTL, après débat, se prononce à une très large majorité pour le Lycée Mousseron à Denain : situé à proximité des principales zones d'activités du secteur, au centre du triangle Valenciennes, Cambrai, Douai, accessible (route et tramway), existence d'un Bac STG dans l'établissement... L'ouverture est prévue rentrée 2010.

Un Bac Pro Conducteur routier : la FNTR et TLF ont donné un avis favorable à la création d'un Bac Pro Conducteur Routier suite à la disparition du BEP CSTR. La CPC du 24 novembre 2008 a validé cet avis avec une prévision d'ouverture pour septembre 2010.

ACTUALITES

► NOUVELLE PRÉSENTATION DU SITE INTERNET POUR L'AFT-IFTIM

La nouvelle ergonomie du site Internet de l'AFT-IFTIM met en avant 6 espaces d'informations qui permettent d'orienter ses recherches selon que l'on est une entreprise, un jeune, un demandeur d'emploi, un partenaire, un prescripteur...

Cette nouvelle version doit permettre à tout un chacun de trouver intuitivement toutes les informations susceptibles de satisfaire sa curiosité ou sa recherche.

L'adresse reste inchangée : www.aft-iftim.com

N'hésitez pas à le visiter.

► TRAVAUX SUR LA RD630 : LA SENTINELLE, TRITH-SAINT-LEGER

Le Conseil Général du Nord a prévu des travaux de reconstruction sur le RD 630 qui relie l'A2 à l'A23.

Utilisée pour les transports exceptionnels, et accueillant de nombreux poids lourds (près de 1/6ème des 13.000 véhicules qui l'empruntent par jour), la route deviendra un axe de circulation à 2 voies de 3,5m de large bordées d'une contre-allée séparée des voies de circulation. Ce chantier est estimé à 1 million d'euros.



► CLANDESTINS – POUR EVITER DES AMENDES

Le nombre de clandestins semble à nouveau progresser sur le Port de Calais. C'est en tout cas l'avis des transporteurs concernés par le Transmanche qui nous alertent sur la recrudescence des tentatives d'intrusion dans les véhicules.

La FNTR Pas-de-Calais a sollicité une nouvelle réunion auprès du sous-préfet de Calais avec l'ensemble des autorités concernées.

Nous vous rappelons les mesures à respecter car en cas de découverte d'un ou de plusieurs clandestins, le conducteur devra justifier avoir respecté un certain nombre de précautions. A défaut, les autorités anglaises infligeront deux amendes, l'une à l'encontre du conducteur, l'autre à l'encontre de l'entreprise.

Les dispositions à suivre pour éviter les amendes

1 - Rédiger une **note de service**, sur papier à entête de l'entreprise, indiquant les règles à respecter par le conducteur. Un double sera remis au conducteur qui le conservera dans le véhicule (*modèle disponible à la FNTR Nord*).

2 - Remettre au conducteur une «check-list» qu'il devra compléter au fur et à mesure du transport (*modèle disponible à la FNTR Nord*).

3 - IMPERATIVEMENT :

- **Apposer systématiquement un cordon TIR** plombé et un cadenas sur la semi-remorque (l'absence de cordon TIR entraînera automatiquement une amende en cas de découverte de clandestins).
- **Subir les contrôles** (qui sont d'ailleurs désormais obligatoires) effectués par les services sécurité du Port de Calais, les Compagnies de Ferries ou Eurotunnel et par le BCNJ (Bureau de Contrôle National Juxtaposé) dont le fonctionnement est assuré par le Home Office Britannique.

4 - Vérifier a posteriori le respect des règles par le conducteur.

En cas de découverte d'un clandestin par les services anglais de l'immigration

Le conducteur devra justifier toutes les mesures prises pour éviter l'intrusion de clandestins :

- Présenter la note de service.
- Présenter la check-list remplie.
- Justifier la présence du cordon TIR et du cadenas.
- Justifier les contrôles par les services de sécurité d'Eurotunnel, du Port de Calais, des Compagnies de Ferries et du BCNJ.

En cas d'amende

- Recommander au conducteur de rester calme et poli afin d'éviter une longue immobilisation.
- Un «procès verbal» sera remis au conducteur qui devra bien entendu le remettre à l'entreprise dès son retour.
- L'entreprise disposera d'un délai de 28 jours pour présenter ses observations au service anglais de l'immigration. Il convient bien entendu de répondre systématiquement et de présenter les observations nécessaires. La FNTR peut vous aider à rédiger le courrier
- Les services anglais répondront à ce courrier en confirmant le maintien ou la réduction des amendes et en indiquant la possibilité d'un recours judiciaire devant les tribunaux anglais. A défaut de recours les amendes prononcées deviendront exigibles. A défaut de paiement, risque de rétention du véhicule et de son conducteur en Grande Bretagne.

► POINT SUR LES PARKINGS SÉCURISÉS EN FRANCE

- **A2** : Valenciennes - La Sentinelle sortie 20 - 300 places sécurisées (www.trucktape.com).
- **A1** : Vémars sens Lille / Paris - Aire de Vémars Ouest (proximité Roissy) - 156 places sécurisées (www.sanef.com).
- **A16 – A26** : Transmarck, au croisement des autoroutes A16 et A26, à proximité de Calais, sortie 48 (A16) – 150 places sécurisées depuis le 12 janvier 2009, 310 places prévues pour mars 2009, (www.all4trucks.com).
- **A31** : Langres, au carrefour de l'autoroute A5 et de l'autoroute A31 - Echangeur 6 Langres-Sud (proximité de Dijon) - 230 places sécurisées (www.parkplus.fr).
- **A46** : Contournement Est de Lyon - Aire de Communay Nord et Sud - 2 parkings de 62 places et de 63 places sécurisées (www.asf.fr).
- **A9** : Béziers, échangeur 36 Béziers Ouest - 350 places sécurisées (www.trucktape.com).
- **A 28** : Aire du domaine d'Harcourt (commune de Bosrobert, 27) accessible dans les deux sens - 16 places PL (www.alis-sa.com).
- **A 28** : Aire des Haras (commune de Chaumont, 61), accessible dans les deux sens - 42 places PL (www.alis-sa.com).
- **A 105** : Paris Sud –Est (Melun) Autoroute A 105-A5b ou à partir de la RN 104 - Francilienne, sur l'aire de Galande - La Sablière. 100 places. (www.parkplus.fr).
- **A 43** : Aire de l'Isle d'Abeau Nord, sud de Lyon, 60 places sécurisées (www.parkplus.fr).



✦ RETRAITE ✦ PREVOYANCE ✦ SANTE ✦ EPARGNE ✦ ACTION SOCIALE

Avec **VOUS**,
pour faire
avancer
votre protection
sociale...

Parce que les métiers du transport ont des exigences qu'il connaît et maîtrise parfaitement, le groupe D&O apporte aux salariés, aux retraités et aux entreprises du transport des réponses efficaces et personnalisées en matière de retraite, de santé, de prévoyance et d'épargne.



AGECFA-Voyageurs
CARCEPT
CARCEPT-Prévoyance
CRC
CRIS

CRPB
FONGECFA-Transport
IPRIAC
MUTUELLE D&O
OREPA-Prévoyance

www.uniteam.fr

15 rue de la Fontaine au Roi - 75545 Paris cedex 11

N° Indigo 0 820 220 202 - Fax 01 44 64 39 90 - www.groupe-do.fr

STAGES AFT

Vous trouverez ci-dessous extrait du calendrier des stages organisés prochainement par l'AFT-IFTIM

CENTRE DE WASQUEHAL

CONDUITE

- FCOS compte d'autrui – 3 jours :
- du 02 au 04 février 2009
- du 11 au 13 février 2009

- FIMO compte propre – 20 jours :
du 02 au 27 février 2009

- Permis de conduire EC – 15 jours :
du 02 au 20 mars 2009

- Recyclage permis à points – 2 jours :
- du 16 au 17 février 2009
- du 02 au 03 mars 2009

MATIERES DANGEREUSES

- Formation initiale de base - 3 jours :
du 11 au 13 février 2009

- Recyclage formation de base – 2 jours :
du 16 au 17 février 2009

ENCADREMENT

- Transport des matières dangereuses spéciale conseiller sécurité – 1 jour :
le 12 février 2009

CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION ET DE LEVAGE

- Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :
- du 09 au 11 février 2009

- Conduite Sécurité cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 5 jours :
- du 02 au 06 février 2009
- du 23 au 27 février 2009

- Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :
du 10 au 11 février 2009

- Formation de perfectionnement initiale à l'utilisation de grues auxiliaires de charg. de VH (option télé) Validation CACES – 4 jours :
du 16 au 19 février 2009

CENTRE DE SECLIN

CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION ET DE LEVAGE

- Formation Initiale Qualifiante TP Cariste d'Entrepôt – 280 heures :
du 02 février au 07 mai 2009

- Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :
- du 27 au 29 janvier 2009
- du 03 au 05 février 2009
- du 10 au 12 février 2009

- Conduite Sécurité cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 5 jours :

- du 26 au 30 janvier 2009
- du 02 au 06 février 2009

- Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :

- du 04 au 05 février 2009
- du 11 au 12 février 2009

- Formation à la conduite des PEMP - Type 1 et 3 (validation CACES) – 5 jours :
du 16 au 20 février 2009

- Initialisation à l'utilisation des grues auxiliaires de charg. de vh sans télé. (validation CACES) - 3 jours :
du 02 au 04 février 2009

MATIERES DANGEREUSES

- Recyclage formation de base – 2 jours :
du 05 au 06 février 2009

SECURITE DU TRAVAIL

- Formation de perfectionnement sauveteur secouriste du travail – 2 jours :
du 09 au 10 février 2009

- Recyclage SST – 1 jour :
le 11 février 2009

MANAGEMENT ET GESTION

- Formation initiale diplômante ou qualifiante - Responsable d'une unité de transport et logistique (R.U.T.L.) – 300 heures :
à partir du 02 février 2009

- Formation de perfectionnement : Comment agir contre l'usage de l'alcool et de la drogue en entreprise – 1 jour :
le 4 février 2009

CENTRE DE DUNKERQUE

CONDUITE

- FIMO compte propre – 20 jours :
du 23 février au 24 mars 2009

- Recyclage permis à points – 2 jours :
du 19 au 20 février 2009

MATIERES DANGEREUSES

- Formation initiale de base - 3 jours :
du 16 au 18 février 2009

- Recyclage formation de base – 2 jours :
du 19 au 20 février 2009

- Encadrement : Formation de perfectionnement : rappels et nouveautés - 1 jour :
le 13 février 2009

CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION ET DE LEVAGE

- Formation à la conduite des PEMP – Type 1 et 3 (validation CACES) - 5 jours :
du 16 au 20 février 2009

CENTRE DE PROUVY

MATIERES DANGEREUSES

- Formation initiale de base - 3 jours :
du 28 au 30 janvier 2009
- Recyclage formation de base - 2 jours :
du 26 au 27 janvier 2009
- Encadrement : formation de perfectionnement : rappels
et nouveautés - 1 jour :
le 11 février 2009

CONDUITE

- FCOS compte d'autrui - 3 jours :
du 02 au 04 février 2009
- FIMO compte propre - 20 jours :
du 16 février au 13 mars 2009
- FCOS compte propre - 2 jours :
- du 05 au 06 février 2009
- du 26 au 27 février 2009
- FCOS (Ceficem) - 2 jours :
du 05 au 06 février 2009
- Recyclage permis à points - 2 jours :
du 09 au 10 février 2009
- Formation initiale diplômante ou qualifiante (conducteur
sur porteur) - 385 heures :
du 02 mars au 20 mai 2009

CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION ET DE LEVAGE

CHARIOT ELEVATEUR

- Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES
- Cat. 1, 3 et 5 - 3 jours :
du 10 au 12 février 2009
- Conduite Sécurité cariste + CACES - Cat. 1, 3 et 5 - 5
jours :
- du 09 au 13 février 2009
- du 23 au 27 février 2009
- Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 - 2 jours :
- du 11 au 12 février 2009
- du 25 au 26 février 2009



Contacts :

Seclin : Tél. 03 20 62 02 02
Prouvy : Tél. 03 27 33 31 11
Wasquehal : Tél. 03 20 81 91 91
Arras : Tél. 03 21 60 63 50
Calais/Dunkerque : Tél. 03 21 96 02 04

INFO NORD

156, rue Léon Jouhaux - BP 135 - 59447 WASQUEHAL CEDEX
Tél. 03 20 66 89 89 - Fax : 03 20 98 47 36
mel : nordtransports@nordtransports.com

BODACC

RADIATIONS

Bodacc du 28 décembre 2008
TRANSPORTS TAMBOISE
25 Rue d'En Haut - 59269 QUERENAING

Bodacc du 8 janvier 2009
- **SOCIETE NOUVELLE DES TRANSPORTS Sarl**
5685 Route de Vieux-Berquin Outtersteene - 59270
BAILLEUL
- **TRANSPORTS VANDERLINDEN**
70 Rue Jacquard - 59260 HELLEMMES

Bodacc du 9 janvier 2009
TRANSPORTS MILBLED Père & Fils
5 Place de la Libération Blendecques - 62570 WIZERNES

JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE :

Bodacc du 2 janvier 2009
DUOPAL
Parc des Ansereuilles - ZI - 59136 WAVRIN

Bodacc du 9 janvier 2009
OFFICE BOULONNAIS D'AFFRETEMENT
Avenue Ferber - le Pont Pierret ZA n° 82 et 83 - 62250
MARQUISE

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES :

Bodacc du 8 janvier 2008
S.A. DORONORD
35 Chemin des Croix - 59530 LE QUESNOY

JUGEMENT DE CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF :

Bodacc du 31 décembre 2008
- **DELPEC Eurl**
33 Rue Roger Salengro - 62260 AUCHEL
- **GROLLET**
1023 Rue Emile Zola - 62940 HAILLICOURT

JUGEMENT DE CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE :

Bodacc du 9 janvier 2009
ADGE TRANSPORTS
Rue Clément Ader chez François Pneu - ZI Marcel Doret -
62100 CALAIS

CREATIONS

Bodacc du 2 janvier 2009
- **PARIS-BOULAIN Sarl**
32 Rue du Villers - 59169 ERCHIN
- **AGRI TP SERVICES Sarl**
5 Rue Marius-Thilly - 62800 LIEVIN

Bodacc du 8 janvier 2009
- **NORD TRANSPORTS Sarl**
27 Rue de la Gare - 59253 LA GORGUE
- **GILLEMANN LOGISTICS Sarl**
3087 Rue de la Gare - 59299 BOESCHEPE



GRAS SAVOYE RICOUR

Le seul courtier spécialisé à 100% dans l'assurance du **TRANSPORT TERRESTRE** des marchandises et de la logistique.



VOS BESOINS

- Flottes automobiles
- Marchandises transportées
- Responsabilité civile contractuelle
- Dommages aux biens
- Dommages aux véhicules
- Atteintes à l'environnement
- Risques financiers
- Accidents du travail
- Risques spéciaux



NOS REPOSES

Le conseil
La négociation
Le placement
La gestion
Le suivi personnalisé
La spécialisation transport des équipes
Extranet (gestion et suivi)

Et si nous prenions le temps d'un rendez vous ? Un conseil ne coûte rien !

Appelez le 03.20.25.99.70
Mail : info@ricour-assurances.fr

Les équipes de GRAS SAVOYE RICOUR à Tourcoing et Yvon Van Den Meersschaut
sont à votre disposition tous les jours du Lundi au Vendredi.